

LE TOURISME ÉQUESTRE EN FRANCE

EDITO

Le tourisme équestre est une pratique très attractive, respectueuse de l'environnement, qui favorise la découverte du patrimoine de nos régions. Alliant plaisir et évasion, en harmonie avec le cheval et la nature, il est plébiscité par toutes les générations. Loin du stress de nos vies quotidiennes, le tourisme équestre offre une bouffée d'oxygène, hors du temps, au rythme du pas des chevaux.

Serge Lecomte

président de la Fédération Française d'Équitation

Jean-Pierre Blache

président du Comité National de Tourisme Équestre

Un peu d'histoire

L'Association Nationale pour le Tourisme Équestre a été créée en 1963 et a poursuivi ses actions jusqu'en 1987, avant de devenir la Délégation Nationale au Tourisme Équestre.

Dépositaire des structures qui l'ont précédé, le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE) œuvre depuis 2000 pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval. Il agit pour plus d'un million de pratiquants.

Aujourd'hui le CNTE contribue au rayonnement international du tourisme équestre.

La Fédération Internationale de Tourisme Équestre a été fondée sous son impulsion.

UNE PRATIQUE EN PLEIN ESSOR



Le tourisme équestre propose une palette très diversifiée de pratiques et répond aux aspirations de chaque ami de la nature et des chevaux. Pratiquée en club, en famille ou entre amis, l'équitation d'extérieur offre des moments de convivialité et d'évasion inoubliables en communion avec son cheval. Plus d'un million de pratiquants s'y adonne régulièrement, et 53 % des français déclarent avoir envie de vacances équestres.

LA PROMOTION DU TOURISME ÉQUESTRE

Au sein de la Fédération Française d'Équitation, le Comité National de Tourisme Équestre assure la promotion des activités de tourisme équestre. Il mène des actions nationales phares : Equirando, Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, Semaine Européenne du Développement Durable. Il édite l'Estafette, trimestriel des passionnés de tourisme équestre et le catalogue Cheval Nature, annuaire des établissements de tourisme équestre.

DES VACANCES À CHEVAL

L'itinérance équestre est idéale pour partir à la découverte du patrimoine culturel et naturel des régions. De la promenade de quelques heures, à la randonnée de plusieurs jours, à cheval ou en attelage, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

Grâce à un maillage cohérent de chemins et d'hébergements proposant les prestations nécessaires pour accueillir les cavaliers et leurs montures, le tourisme équestre offre de belles escapades.

UN ATOUT POUR L'ANIMATION DES TERRITOIRES

Traversés par de nombreux itinéraires de randonnée équestre, les territoires profitent des retombées économiques engendrées par les activités de tourisme équestre : hébergement, restauration, commerces et services, sites touristiques.

En concertation avec les loisirs sportifs de nature et les organismes de gestion de l'espace naturel, le tourisme équestre participe à l'animation des territoires ruraux et à la préservation des sites de pratique.



LE TOURISME ÉQUESTRE EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 1 million de pratiquants
- ▶ 2 500 établissements et associations de cavaliers
- ▶ 400 Centres de Tourisme Équestre labellisés



LES ITINÉRAIRES ÉQUESTRES BALISÉS ET LES GÎTES D'ÉTAPE

Le CNTE gère la marque officielle de balisage équestre, déposée à l'INPI. Ces marques garantissent un confort de pratique et identifient l'activité équestre auprès des autres usagers.



Un cursus de formation au balisage équestre a été créé pour dispenser de réelles compétences sur le terrain.

La FFE développe un outil cartographique interactif valorisant les itinéraires équestres, consultable sur le site Geocheval.com.

Les randonnées équestres de plusieurs jours requièrent des haltes dans les gîtes et relais d'étape. De nombreux topoguides mentionnent les hébergements situés sur les itinéraires équestres.

LA PRÉSERVATION DES SITES DE PRATIQUE

La concertation avec les sports de nature et la représentation du tourisme équestre au sein des instances de décision des collectivités territoriales favorisent la préservation des sites de pratique.

Suric@te, formulaire dédié aux pratiquants de loisirs sportifs de nature, permet de signaler les incidents rencontrés lors de randonnées.

LA FORMATION DES PRATIQUANTS ET DES PROFESSIONNELS

Les pratiquants peuvent valoriser leurs acquis par les brevets de randonneur, les Galops® de Pleine Nature, les certificats de connaissances ou les brevets d'attelage.

Afin d'assurer des prestations de tourisme équestre en toute sécurité, des qualifications professionnelles spécifiques sont délivrées :

- ▶ **Animateur Assistant d'Équitation (AAE)** dominante équitation d'extérieur permet d'initier enfants et adultes aux activités équestres et de conduire des promenades sous l'autorité pédagogique d'un titulaire d'un diplôme de niveau IV.
- ▶ **Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE)** permet de conduire en toute autonomie des promenades et randonnées équestres.

LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

Deux labels fédéraux identifient des prestations de tourisme équestre de qualité :

- ▶ le label **Centre de Tourisme Équestre** permet d'identifier les établissements équestres spécialisés dans l'organisation d'activités de tourisme équestre : promenade, randonnée, séjour...
- ▶ le label **Cheval Étape** concerne les établissements accueillant des poneys et chevaux à l'étape pour au moins une nuit, en hébergement intérieur ou extérieur.

GRAND ITINÉRAIRE ÉQUESTRE

Afin de promouvoir les itinéraires de tourisme équestre, le CNTE propose une marque valorisant les routes thématiques, historiques, culturelles ou transfrontalières : le Grand Itinéraire Équestre.



Héritier du rassemblement de Polignac en 1961, l'Équirando est une invitation à la randonnée et à la découverte des régions au rythme des chevaux. C'est le plus grand rassemblement européen de cavaliers et de meneurs pratiquant l'équitation de pleine nature.

L'Équirando a lieu tous les deux ans.



Créée en 1975, la FITE organise, développe et promeut à travers le monde le tourisme équestre, le TREC et les Équitations Traditionnelles de Travail aux côtés de la FEI. Présidée depuis 2015 par Frédéric Bouix, elle compte aujourd'hui une vingtaine de pays membres.

